

COMMUNIQUE N° 54

CONSEIL DES MINISTRES DU 27 JUILLET 1999.

Une réunion ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue le mardi 27 juillet 1999 sous la direction de Son Excellence Monsieur Pierre BUYOYA, Président de la République.

Figuraient à l'ordre du jour les points suivants :

1. La Politique sectorielle et le plan d'actions du Ministère des Travaux Publics et de l'Équipement.
2. Les divers.

1. Ce point a été présenté par le Ministre de tutelle.

Le secteur des Travaux Publics et de l'Équipement touche aux domaines des routes, de l'urbanisme et de l'habitat, du bâtiment ainsi qu'au laboratoire et des travaux publics :

Le désenclavement tant intérieur qu'extérieur constitue un objectif majeur pour toute politique en matière de construction, de réhabilitation et d'entretien des routes. Par ailleurs, avec un taux d'urbanisation de 7%, le Burundi reste l'un des pays les moins urbanisés au monde. La faiblesse des investissements dans ce domaine n'est pas de nature à améliorer la situation. D'où la nécessité de décentraliser le développement et de relancer la promotion de l'habitat urbain.

Quant au bâtiment, il s'agit de rationaliser le parc immobilier de l'État et d'en améliorer la gestion. Le Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics doit s'impliquer davantage dans les études et les contrôles relatifs aux ouvrages publics.

Le Conseil des Ministres, après délibération, recommande ce qui suit :

DOMAINE DES ROUTES.

- Compte tenu des moyens limités, opérer des choix prioritaires parmi les routes à macadamiser sur base de critères objectifs.
- Maîtriser la question des expropriations.
- Initier de nouveaux axes stratégiques comme voies alternatives
- Mettre un accent particulier sur l'entretien du réseau routier existant.
- Assurer une bonne gestion du Fonds National routier.
- Restructurer la Direction Générale des Routes.

DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT.

- Clarifier davantage les orientations.
- Réactualiser le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.
- Assurer une gestion transparente des parcelles.
- Elaborer une politique de gestion des espaces verts.
- Mettre en place une législation et une réglementation destinées à rationaliser l'attribution des parcelles.
- Redynamiser la commission nationale d'urbanisme et mettre sur pied une commission d'attribution et de retrait des parcelles.
- Dans le cadre de l'habitat urbain, promouvoir la densification verticale, la construction en hauteur.
- Trouver des formules pour encourager des investisseurs immobiliers privés à travailler dans ce secteur.
- La planification du développement urbain doit tenir compte de la nécessité de faciliter l'acquisition d'un logement décent.

LE BATIMENT.

- Finaliser l'inventaire exhaustif des immeubles de l'Etat.
- Préserver les infrastructures existantes de l'Etat.
- Intéresser les privés à la construction et la gestion des infrastructures immobilières.
- Réhabiliter les places qui revêtent une valeur symbolique telles que le mausolée du Prince Louis RWAGASORE et le palais du 1^{er} novembre.
- Trouver des solutions au problème épineux de pénurie de bureaux

DE FAÇON GENERALE

- Il faut, au niveau de chaque domaine, combattre les malversations économiques.
- Enrichir le document proposé en tenant compte des amendements effectués par le Conseil des Ministres.
- Affiner le plan d'action.
- Ramener le dossier au Conseil en vue d'une adoption définitive.

2. LES DIVERS.

- 2.1. Dans cette rubrique, le Ministre de l'Education Nationale a commenté, à l'intention du Conseil, le tableau cumulatif des résultats du concours national, édition 99 :
- a. Elèves attendus au concours : 74.755
 - b. Ceux qui ont passé le concours : 73.806, soit environ 3% d'absents.
 - c. Le premier élève au concours a obtenu 198/200 alors que les derniers ont un résultat nul.
 - d. La note qui sera considérée pour accéder au secondaire sera fixée autour de 60/200.
 - e. Vont entrer en septième à peu près 21.000 élèves.
 - f. L'évolution de cet effectif par rapport à l'année dernière est d'environ + 7%.
- 2.2. Par la suite, il a été demandé aux membres du Gouvernement de mobiliser les porte-parole des Ministères afin qu'ils se mettent en frais pour informer le Centre de Communication sur leurs secteurs respectifs. L'accès aux moyens existants de communication doit leur être assuré.
- 2.3. A son tour, le Ministre de la Jeunesse, Sports et Culture a fait le point sur les activités d'encadrement des jeunes pendant les grandes vacances, édition 99. A ce sujet, le Gouvernement recommande de mettre contribution les communautés locales. Sept mille jeunes seront encadrés. Un tournoi international de tennis sera aussi organisé à Bujumbura. Douze pays pourraient y participer.
- 2.4. En fin de réunion, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a fait le point sur la situation sécurité et la programmation des descentes sur terrain.

Dans l'ensemble la sécurité évolue positivement. Certaines communes du Sud-Est doivent être particulièrement suivies.

En prévision des descentes sur terrain une note reprenant les sujets qui intéressent les populations sera élaborée.

La réunion a été clôturée vers 20h00'.